



Droit de visite et d'hebergement

Par **jh1977**, le **27/09/2013** à **11:13**

Bonjour,

sur le jugement de mon divorce, j'ai la garde des enfants 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances . Pendant les vacances elle découpe mon droit de visite comme elle veut , et du coup je les ai moins qu'elle car pendant les vacances elle garde l'alternance des week-end de garde . Que puis-je faire ? Existe-t-il un calendrier officiel ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **aliren27**, le **27/09/2013** à **13:47**

Bonjour,

pouvez vous nous retranscrire exactement ce que mentionne le jugement quant au dvh et aux congés afin que l'on puisse vous répondre de façon certaine.

Cordialement